



**St JULIEN
DE
VOUVANTES**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Approbation du compte rendu de la réunion du 11 janvier 2021.

Le Conseil Municipal, réuni le 8 février 2021 sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CHEVALIER, Maire

SUBVENTIONS 2021 – ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil adopte les propositions ou vote les subventions suivantes : *article 6574 du BP 2021.*

Subventions locales		Subventions extérieures	
UNC AFN	200,00 €	ADAR	150,00 €
ACVV	150,00 €	ADT 44	150,00 €
Chasse - La Vouvantaise	150,00 €	AMF	257.49€
Comité du souvenir	150,00 €	CAUE - Adhésion	48,00 €
Amicale Donneurs de sang	131.00 €	Les Restos du Cœur	100,00 €
CAVUSG	750.00 €	ADAPEI	100,00 €
Les volants vouvantais	150,00 €	Association de Maintien à Domicile	100.00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers - Assurances	150.00 €	Conseil Départemental - FSL	70,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers (si manifestation tripes)	105,00 €	Office Intercommunale des sports (OIS)	499.50 €
		Conseil Départemental - Animation Sportive	699.30 €
Total	1936.00 €	Total	2 172.89 €

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ECOLE PUBLIQUE DES ROCHETTES

Approuve que les frais de fonctionnement de l'école publique pour l'année 2020 s'élève à 753.94 € par élève.

CONTRAT D'ASSOCIATION : Avenant N°12

Décide de fixer le forfait communal au titre de l'année 2021 à 535 € par élève selon les critères définis dans la Convention conclue le 21 septembre 2016 entre la Commune de St Julien de Vouvantes et l'Ecole Privée St Michel.

Approuve que l'avenant N°12 reprenant ces éléments soit signé par Mr le maire, Le président de l'Ogec et le Chef d'établissement.

REAMENAGEMENT BATIMENT « MAIRIE – AGENCE POSTALE - LOGEMENT Square de la Mairie »

Retient l'EUURL Anita BONNIER maîtrise d'œuvre concernant le réaménagement du bâtiments « Mairie – Agence postale – logement situé square de la mairie » pour un montant de 4 680 € TTC,

Autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces inhérentes à l'opération.

CCCD - RENOUELEMENT CONTRAT RGPD 2021-2022

Accepte municipal accepte à l'unanimité présente le renouvellement du contrat RGPD 2021-2022 avec la société SMA NETAGIS et autorise Mr le maire à signer les documents en lien avec ce dossier.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Décide de déplacer le bureau de vote à la salle culturelle, structure plus adaptée à recevoir les électeurs pour le double scrutin concernant les élections départementales et régionales prévues au mois de juin 2021.

Fait à St Julien de Vouvantes, le 15 février 2021.

Le Maire,
Jean-Michel CHEVALIER